

Délibération 2019-32-CA P

Séance du 04 juillet 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Subvention à l'Amicale des Personnels de l'UPHF

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines le jeudi 04 juillet 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Philippe PARETIAS, Président de l'Amicale. Il présente le bilan d'activités de l'année 2018 et sollicite au titre de l'année 2019 une subvention d'un montant de 29 845€.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix l'octroi d'une subvention à hauteur de 29 845€ (vingt-neuf mille huit cent quarante-cinq euros) dont 7 845 € à titre exceptionnelle au profit de l'Amicale des Personnels de l'UPHF selon la convention jointe

POUR : 19 voix

ABSTENTION : 1 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2019

Le Président de l'Université,
Président du Conseil Académique,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

